

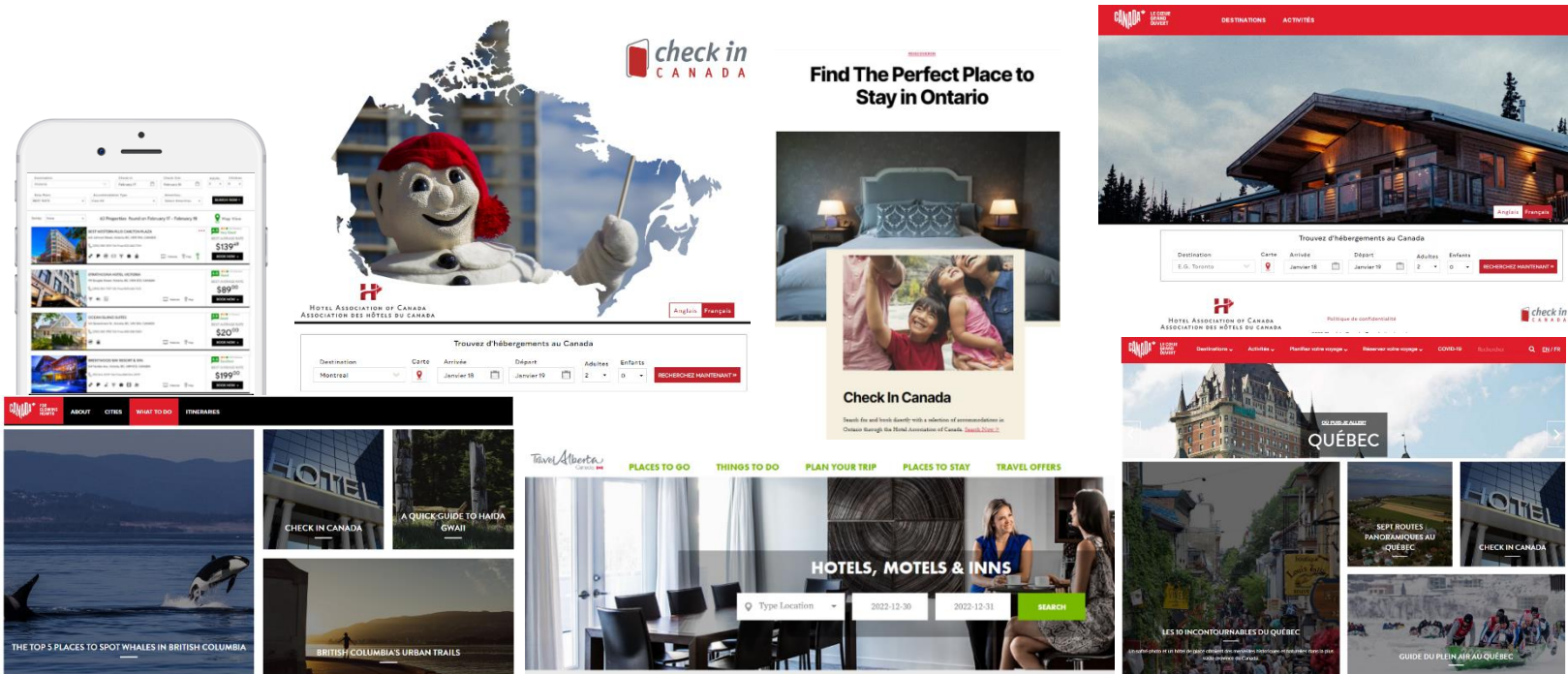
Cher collègue de l'industrie,

le 5 janvier 2023.

Après plusieurs années de service gratuit, veuillez noter que votre inscription gratuite sur Check in Canada a expiré le 31 décembre 2022. Compte tenu des difficultés financières imposées au secteur canadien de l'hébergement par la pandémie de COVID-19, Check in Canada (« CIC »), qui est mené par l'Association des hôtels du Canada et l'Association canadienne des hôtels et des logements (dont les membres comprennent diverses associations provinciales d'hôtels dans tout le pays, telles que la BCHA, l'ORHMA, l'AHLA et d'autres), les principaux intervenants ont recommandé de ne pas imposer de frais pour l'inscription des hôtels sur la plateforme nationale de CIC pendant plus de deux ans, afin d'aider les exploitants d'hébergement de tout le pays à se remettre de ce ralentissement historique des voyages.

Maintenant que les voyages ont repris, nous vous prions de bien vouloir continuer à participer. Si vous souhaitez maintenir la présence de votre établissement sur le réseau Check In Canada pour 2023, vous trouverez ci-joint une facture qui vous sera utile.* Afin de faciliter votre analyse, veuillez noter qu'une inscription sur CIC comprend les points de distribution suivants, dont certains sont illustrés par les captures d'écran ci-dessous :

- CheckinCanada.com
- Divers sites Web et promotions de Destination Canada
- Divers sites Web et promotions d'organisations de marketing provinciales et de destinations (OMD, OMP).
- Diverses plateformes et programmes d'associations, d'attractions, de points d'intérêt et de médias.



Pour maintenir votre inscription sur Check in Canada en 2023, nous vous invitons à payer avant le 1er mars 2023 comme suit :

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de Check in Canada et le faire parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous. Pour d'autres moyens de paiement, veuillez nous contacter à info@checkincanada.com.

**Réservations de Check In Canada
101 Lampman Court, Suite 207
Niagara-on-the-Lake, ON L0S 1J0**

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à votre inscription en cours et vous souhaitons tout le succès possible en 2023!

* Veuillez noter que la facture ci-jointe est payable à la discrétion de chaque établissement d'hébergement et qu'elle est volontaire. Par conséquent, chaque hôtel doit évaluer s'il souhaite continuer à figurer sur la plateforme de réservation Check In Canada pour 2023, après avoir soigneusement évalué les coûts et les avantages. Si vous choisissez de ne pas participer et que la facture ci-jointe n'est pas payée au plus tard le 1er avril 2023, votre établissement d'hébergement sera retiré du réseau Check In Canada. Veuillez noter que CIC est considéré comme l'un des réseaux de distribution les plus abordables au pays, car il n'exige pas de frais de transaction ou de commission pour les réservations, mais seulement des frais annuels uniques d'inscription/participation, comme indiqué dans le présent document.